



Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par la soussignée, que pour l'année 2026, les séances ordinaires du conseil de la municipalité auront lieu à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville 1, rue Saint-François-Xavier, aux dates suivantes:

lundi 19 janvier
lundi 9 février
lundi 9 mars
lundi 13 avril
lundi 11 mai
lundi 8 juin
lundi 13 juillet
lundi 10 août
lundi 14 septembre
mardi 13 octobre
lundi 9 novembre
lundi 14 décembre

Donné à Sainte-Anne-du-Lac
ce onzième jour de novembre deux mille vingt-cinq


Marilyn Melançon, directrice générale
greffière-trésorière